

10 janvier 2017

« Citoyennisons » les Chantiers de Saint-Nazaire

Stx:

Depuis de nombreux mois, voire années, la CFDT revendique le droit des salariés mais aussi des citoyens, des entreprises et des collectivités locales **à se réapproprier les chantiers.**

Pour pérenniser ses dizaines de milliers d'emplois directs et induits, pour l'ancrer encore plus profondément dans notre territoire afin que les décisions essentielles soient prises ici, il faut, pour la CFDT, **une prise de participation "citoyenne".**

Et plutôt qu'une "nationalisation" qui se fait à la charge des contribuables, la CFDT préfère une "citoyennisation", c'est à dire une prise de participation d'acteurs qui se sentent impliqués localement et veulent peser dans les décisions.

Car s'il est utopique de vouloir prendre la majorité dans le capital, en **détenir toutefois quelques pourcents** permettrait d'équilibrer les participations des deux "blocs" pressentis, Fincantieri d'un côté et l'Etat avec DCNS, de l'autre.

Aucun d'eux ne serait donc **majoritaire** - une crainte que beaucoup ont exprimé concernant Fincantieri - **le pouvoir de décision final**, en cas d'arbitrage, **revenant donc aux salariés et citoyens.**

C'est pourquoi la CFDT demande :

- **la possibilité, pour chaque salarié, d'obtenir une action gratuite ou d'en acquérir à prix préférentiel. Pour rappel, une des dispositions de l'accord de compétitivité de 2014 permet de convertir, pour ceux qui le souhaiteraient, des jours d'ARTT gelés en actions de l'entreprise.**
- **la création d'un fond commun permettant aux citoyens, aux entreprises et à la région d'entrer aussi au capital**

Pour la CFDT, cette participation permettra aux salariés et citoyens d'entrer dans le "pacte d'actionnaires" et de s'assurer ainsi que les garanties que nous exigeons par ailleurs y seront bien inscrites puis respectées.

Cfdt: